

Membres du Conseil d'établissement	Présent	Absent
Parents		
Mme Lise Dupont, Présidente Substitut au comité de parents de la CSSDM	x	
M. Donald Diotte Représentant au comité de parents de la CSSDM	x	
Mme Sylvie Hamelin Vice-présidente	x	
Mme Laura Marcela Monsalve de Garzon	x	
M. Samir Abdelmajid Chourouk	x	
Parents-substituts		
Mme Nathalie Richard		x
Mme Josianne Binette		x
Mme Saliha Abed Meraim		x
Enseignants		
Mme Mylène Portelance	x	
Mme Emmanuelle Breton	x	
Mme Esther Lehoux		x
Professionnel		
Mme Sophie Mongrain	x	
Personnel de soutien		
Mme Nathalie Boucher	x	
Direction		
M. Guy Lauzé, Directeur	x	
Représentants de la communauté		
Mme Carole Doré, Centre Radisson	x	
Mme Dominique Héroux, CRME	x	
Invité(s)		



École Joseph-Charbonneau
8200, rue Rousselot, Montréal H2E 1Z6

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 11 janvier 2022, 18h00
Rencontre # 3

Quorum

- 1^{er} quorum : 1/2 des membres + 1 (minimum 6)
- 2^e quorum : majorité des parents (minimum 3)



Points	Notes
1. Ouverture de la rencontre Mme Dupont	5 min.
<ul style="list-style-type: none">La rencontre se déroule via l'application TEAMS en visioconférence	
<ul style="list-style-type: none">Prise de présence et vérification du quorum	Confirmé
<ul style="list-style-type: none">Ouverture de la rencontre à :	18h02
<ul style="list-style-type: none">Nomination d'un secrétaire :	Emmanuelle Breton
<ul style="list-style-type: none">Nomination gardien du temps :	Sophie Mongrain
<ul style="list-style-type: none">Nomination gestionnaire du « clavardage »	Sophie Mongrain
2. Mot de bienvenue de la direction M. Lauzé	2 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) Mme Dupont	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Proposé :	Sophie Mongrain
<ul style="list-style-type: none">Secondé :	Mylène Portelance
4. Question(s) du public M. Lauzé	1 min.
5. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 9 novembre 2021 Mme Dupont	10 min.
<ul style="list-style-type: none">Dépôt du document	
<ul style="list-style-type: none">Proposé :	Nathalie Boucher
<ul style="list-style-type: none">Secondé :	Mylène Portelance
6. Suivi des items de la rencontre du 9 novembre 2021 M. Lauzé	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Budget de fonctionnement du CÉ (formation)	Proposition de conférence pour les parents Mme Mongrain a contacté Maître Lalonde-Piecharski. Cette dernière lui réfère Me Mélanie Bellemare pour une conférence sur la curatelle/tutelle. Mme Mongrain communiquera avec Me Bellemare. Les coûts pourraient être répartis avec les autres écoles qui voudraient se joindre à nous. À suivre.
7. Projet éducatif de l'école : Suivi M. Lauzé	15 min.
<ul style="list-style-type: none">Point statutaire en suivi à chaque rencontre	Le projet éducatif de l'école est reporté jusqu'en 2023.



Points	Notes
	<p>Le 18 janvier prochain, la direction et la CP, Mme Carignan, rencontreront des enseignants de tous les secteurs afin de trouver des moyens afin d'atteindre les objectifs.</p> <p>Un arrimage avec Victor-Doré est souhaité.</p> <p>À suivre.</p>
8. Situation budgétaire de l'école (I) M. Lauzé	
	5 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Budget école 2021-2022	<p>La situation est inchangée.</p> <p>Cependant, des congés de maladie des employés de soutien sont imputés dans le budget COVID plutôt que sur le budget de l'école.</p> <p>Il y a eu des rencontres avec M. Gérald Gauthier et le comité des écoles H sur les besoins de ces écoles.</p> <p>L'offre des services sera révisée; cela aura peut-être un impact sur le budget de l'école.</p>
9. Gestion de l'école M. Lauzé	
	15 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Élément(s) en lieu avec la pandémie<ul style="list-style-type: none">○ Tests rapides	<p>L'école dispose maintenant de tests rapides à la demande de la direction.</p> <p>Advenant le cas d'un élève éprouvant des symptômes s'apparentant avec la Covid, ce dernier sera dirigé aux soins infirmiers. Les infirmières prendront alors la décision de faire passer un test ou non à l'élève. Les parents seront alors contactés pour approbation par une secrétaire. Quatre PEH ont été formé pour faire passer les tests.</p> <p>Des formulaires d'autorisation pour passer des tests rapides seront acheminés par courriel et dans le sas d'école de tous les élèves.</p> <p>Un élève ou un employé positif sera isolé pour 10 jours.</p> <p>Un employé positif ayant reçu 2 doses de vaccins, pourra revenir au travail après 5 jours. Il ne doit pas avoir eu de symptômes depuis 24 heures et avoir un test négatif.</p>
10. Comité de parents CSSDM M. Diotte	
	5 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Suivi	<ul style="list-style-type: none">▪ Mémoire projet de loi 9, Loi sur le Protecteur National de l'élève http://assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-9-42-2.html



Points	Notes
	<ul style="list-style-type: none">Proposition de résolution en appui à l'école Joseph François Perrault Ajouter le lien ou doc
11. Courrier M. Lauzé	1 min.
<ul style="list-style-type: none">Suivi	Aucun courrier
12. Fondation Héros de tous les jours Mme Sénécal et Mme Hamelin	10 min.
<ul style="list-style-type: none">Suivi	La Fondation est 4 nouveaux membres au sein du CA. Présidente : Mme Noée Dion Vice-présidente : Mme Geneviève Dion Trésorier : M. Pierre Laroche Secrétaire : Mme Cynthia Roy
13. Transition école-vie active (TÉVA) Mme Mongrain	10 min.
<ul style="list-style-type: none">Suivi	Lors de la rencontre des finissants en décembre dernier, il n'y a qu'une seule élève qui s'est présentée. Ce fut une rencontre fructueuse avec cette jeune et son parent. Mme Mongrain a suivi une formation sur la TEVA des élèves DIS et DIP donnée par Ste-Justine. Mme Mongrain a fait suivre le guide à Mme Portelance et Mme Brigitte Lévesque qui travailleront en collaboration pour la TEVA DIS-DIP.
14. Parole aux enseignants (I) Mesdames Breton, Lehoux et Portelance	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Suivi	Mme Breton rapporte qu'il y a une belle semaine d'activités pour Noël à l'école. Activités qui ont été proposées par le Conseil étudiant. Belle sortie aux Galeries d'Anjou les 8 et 9 décembre avec les élèves des groupes 200. En avril prochain, une 2 ^e cohorte d'élèves participeront au projet de la Mobilité inclusive de la STM. Mme Breton informe les parents qu'une lettre a été envoyée aux instances fédérales, provinciales et municipales des préoccupations des enseignants face à la réouverture précoce des écoles spécialisées sans être traités comme des employés du secteur de la santé (travailleurs essentiels).
15. Parole à la professionnelle (I) Mme Mongrain	5 min.



Points	Notes
<ul style="list-style-type: none">Suivi	Aucun
16. Parole au personnel de support (I) Mme Boucher	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Suivi	Mme Boucher souligne que tout le monde qui travaille avec les élèves de l'école Joseph-Charbonneau, font vraiment leur possible pour respecter les directives en lien avec la COVID. Félicitations aux élèves et aux organisateurs pour le projet STM. Elle souhaite souligner les ventes que plusieurs groupes d'élèves ont faites avant la période de congé. Elle est toujours ravie de voir les magnifiques bijoux, décorations de Noël, produits de beauté, cartes, tartinades, etc. Les élèves sont fiers de voir leurs pairs et les membres du personnel acheter ce qu'ils ont à vendre.
17. Parole à la communauté (I)	10 min.
<ul style="list-style-type: none">CRME Mme Héroux	Mme Héroux rapporte qu'il y a des employés qui sont rapatriés pour répondre aux besoins urgents dans le réseau : ouverture d'un hôtel pour les cas positifs en situation d'itinérance et vaccination. Heureusement, peu d'impact sur le service à l'élève car nous avons peu d'élèves présents. Ces appels, en zone chaude, se font par bloc étant donné que l'école est « zone froide ». Il y a une période de transition avant le retour à l'école.
<ul style="list-style-type: none">Centre Radisson Mme Doré	L'organisme a donné une conférence pour présenter les services, le modèle d'intervention et les activités du centre auprès d'environ 50 d'intervenants (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, etc. du CIUSSS de l'est de Montréal hier. Les activités en présentiel avec les membres redémarrent le 17 janvier prochain. La situation actuelle de pandémie nécessite d'adapter les contenus et la prestation de certains ateliers, notamment les visites éducatives et culturelles, étant donné la fermeture de ces lieux. Le Centre communautaire Radisson animera des ateliers de « participation citoyenne » à l'école Joseph-Charbonneau en février.



Points	Notes
18. Parole aux parents (I) Parents	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Suivi	M. Diotte demande des précisions sur la lecture du CO2 dans notre école. M. Chourouk tient à remercier M. William Bélisle pour la sortie au Salon du livre.
19. Date de la prochaine rencontre Mme Dupont	1 ^{er} février 18h00
20. Clôture de la rencontre Mme Dupont	
<ul style="list-style-type: none">Fermeture de la rencontre à :	19h41



Signatures du procès-verbal

Secrétaire

Date : 11 janvier 2022

Direction d'école

Président(e) du Conseil d'établissement



ANNEXE 1. Calendrier des rencontres

	Secrétaire		Secrétaire
19 octobre 2021	Sophie Mongrain	1 février 2022	Mylène Portelance
9 novembre 2021	Sylvie Hamelin	8 mars 2022	Esther Lehoux
7 décembre 2021 (non requise)	Samir Chourouk	5 avril 2022	Nathalie Boucher
11 janvier 2022	Emmanuelle Breton	10 mai 2022	Dominique Héroux
		7 ou 14 juin 2022	Donald Diotte



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement

AOÛT ET SEPTEMBRE	
Art. 47	Préparation de l'assemblée générale annuelle des parents et envoi de la convocation, élection des représentants, des membres substitués et du représentant au comité de parents (de même qu'un représentant substitué au comité de parents si l'assemblée en décide ainsi)
Art. 48 à 51.1 et 102	Élection des membres du personnel et des élèves
Art. 83 et 110.3.1	Information aux parents et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et leur qualité, notamment sur : <ul style="list-style-type: none">• les services éducatifs et les services extrascolaires offerts;• le contenu du projet éducatif et son évaluation;• l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
Art. 75 et 109.1 Art. 83.1 et 110.4	
Art. 96	Formation d'un organisme de participation des parents, si l'assemblée générale des parents en décide ainsi
Art. 42 et 102	Formation complète du conseil selon les règles de composition établies dans la LIP
Art. 256	Formation d'un comité de parents du service de garde si des parents en font la demande au conseil d'établissement
Art. 53 et 459.5	Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement <i>Il est suggéré que toutes les personnes prenant part au conseil d'établissement, dont la direction d'établissement, puissent planifier et suivre en commun cette formation lors des premières séances du conseil.</i>



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Art. 53 et 70	Première séance du conseil, formation obligatoire et dénonciation d'intérêts pour tous
Art. 56 et 107	Choix de la présidence et de la vice-présidence
Art. 42	Nomination des représentants de la communauté
Art. 67 et 108	Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances du conseil, et diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel
Art. 66 et 108	Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
Art. 74 et 109	Présentation et suivi du projet éducatif
Art. 87	Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement
Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13	Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Art. 37 et 97.1	Suivi du projet éducatif ou actualisation au besoin
Art. 76 et 110.2	Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) <i>Par exemple, le conseil approuve ces règles et mesures qui entrent en vigueur en novembre de l'année scolaire en cours jusqu'en novembre de l'année suivante. Un conseil pourrait aussi approuver ces règles et mesures au printemps, pour qu'elles soient en vigueur l'année scolaire suivante (ex. : code de vie dans l'agenda remis aux élèves en début d'année).</i>



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE (SUITE)

Art. 84, 89 et 110.2	Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique – en tout temps
Art. 85	Approbation de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre
Art. 89.2 et 110.4	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
Art. 94 et 110.4	Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement

JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services – en cours ou en prévision de l'an prochain



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MARS, AVRIL ET MAI	
Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al. 3	Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain)
Art. 771	Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel - pour l'an prochain
Art. 79 et 110.1	Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement
Art. 96.15	Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain
Art. 75.1 et 110.4	Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain, et distribution d'un document aux parents et, le cas échéant, aux élèves
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Analyse de la situation de l'établissement, adoption du projet éducatif, transmission au centre de services scolaire, transmission et publication du document (et de son évaluation) aux parents et aux membres du personnel
MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) - ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) – ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE OU AU BESOIN	
Art. 78, 78.1, 110 et 110.0.1	Donner son avis au centre de services scolaire ou à la direction de l'établissement (pouvoir d'initiative)
Art. 87	Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école
Art. 89.1	Consultation des parents de l'école
Art. 96.13 et 110.10	Transmission de documents à l'intention des parents
Art. 90 et 110.3	Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
Art. 93 et 110.4	Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
Art. 96.15	Informations sur les propositions approuvées par la direction d'établissement
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement
Art. 217	Consultations par le centre de services scolaire (politiques, règlements, etc.)